

Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick Rapport annuel 2024-2025

James Mockler, K.C.

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

506-230-2109

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/agriculture/content/commission/commission_produits_ferme.html

Message du président

Au nom de la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Au cours de l'année, la Commission s'est réunie en personne à sept reprises et a organisé trois rencontres virtuelles.

La Commission a accompli de nombreux travaux au cours de l'année écoulée. Tout d'abord, la Commission a approuvé un nouvel exploitant de laiterie et transporteur de lait dans la province. Ensuite, la Commission a continué à surveiller la qualité du lait dans la province et à augmenter le nombre d'échantillons testés.



Matthew Tweedie
Président

Mandat

La Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick est un organisme de surveillance nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil qui est autorisé à exécuter les dispositions de la *Loi sur les produits naturels* et de tout règlement et arrêté établis en vertu de la *Loi*.

Membres de la Commission

Au 31 mars 2025, la Commission se composait des membres suivants :

1. Matthew Tweedie : président, représentant le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.
2. Kevin McKendy : vice-président, représentant les intérêts des consommateurs.
3. Michael Lavigne : représentant l'Association des exploitants de laiteries du Nouveau-Brunswick.
4. Marcel Michaud : représentant les producteurs
5. Rebekah Nason : représentant les producteurs
6. April Sexsmith : nommée par la ministre
7. Luc Morin : nommé par la ministre
8. Victor Somerville : représentant les producteurs
9. Robert Speer : représentant les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick

Comités et sous-comités

La Commission n'a constitué aucun comité ou sous-comité au cours de l'exercice 2024-2025.

Législation, politiques et règlements administratifs

La Commission est régie par la *Loi sur les produits naturels*.

Activités et paramètres (indicateurs clés de performance [ICP])

- S'est réunie à sept reprises et a organisé trois rencontres virtuelles.
- A réalisé l'examen annuel de deux agences (Bleuets NB Blueberries, Canneberges NB Cranberries) et des huit offices de commercialisation (Pommes de terre Nouveau-Brunswick, Producteurs de pommes du Nouveau-Brunswick, Producteurs de poulets du Nouveau-Brunswick, Producteurs d'œufs du Nouveau-Brunswick, Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick, Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, Éleveurs de bovins du Nouveau-Brunswick, Porc NB Pork).
- A assisté aux assemblées annuelles et régionales des associations de producteurs formées en vertu de la *Loi sur les produits naturels*.
- A participé à l'Assemblée nationale du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), à l'Assemblée annuelle publique de la Commission canadienne du lait; ainsi qu'à diverses assemblées d'organismes tels que le Dairy Industry Council, l'Organisme de supervision du P5¹ et Comité de coordination de la Mise en commun du lait de l'Ouest, le Secrétariat et le comité technique des dix provinces signataires du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), l'Association nationale des organismes de surveillance agroalimentaires, l'Association internationale des agences de contrôle laitier, Les producteurs d'œufs du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada et la Fédération internationale du lait.
- A approuvé quatre nouveaux arrêtés (2024-04 Arrêté sur les prix de gros et de détail, 2024-05 Arrêté sur le prix du lait distribué dans les écoles, 2024-06 Arrêté sur les dossiers des offices et agences, 2024-07 Arrêté sur les prix de gros et de détail).

¹P5- Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Île-du-Prince-Édouard et Québec.

Information financière

ÉTAT DES OPÉRATIONS DE LA COMMISSION DU 1^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025

Category	Budget	Actual
Services personnels	\$322,500	\$365,499
Autres services	\$462,600	\$109,191
Matériel et fournitures	\$1,000	\$2,372
Biens et équipement	\$0	\$1,029
TOTAL	\$786,100	\$478,091

Dotation en personnel

En date du 31 mars 2025, le personnel de la Commission comptait :

Jim Mockler : directeur général par intérim

Kerrie Hallett : spécialiste principale en produits agricoles

Bianca Mclean : analyste des règlements